



**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 22 juin 2023  
Convocation du : 16 juin 2023  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 25

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le vingt-deux à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Arnaud MARIÉ, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Valérie PRINGUEZ, Philippe CATTOIRE, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Sylvie GUSTIN, Catherine DE PARIS, Thomas BLACTOT, Rut LERNER-BERTRAND, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Carole CASIER, Philémon BRUNET, Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Céline LEROUX, Martine DUBREU, Arnaud MARIÉ, Hugues QUESTE, Laurent DERONNE, Pierre VANNESTE, Jean-Jacques DERUYTER, Michel PLOUY conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETARE DE SEANCE** : Pierre VANNESTE

DE23.071

**PERSONNEL COMMUNAL**  
**TABLEAU DES EFFECTIFS**  
**CRÉATIONS DE POSTES**

*Autorisation – Approbation*

380

Afin de tenir compte des besoins de la Ville, il est proposé de procéder aux créations de postes suivantes :

**CATÉGORIE A**

- 1 poste de professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps complet
- 1 poste d'attaché de conservation du patrimoine à temps complet
- 1 poste d'attaché à temps complet

**CATÉGORIE B**

- 1 poste d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure à temps complet
- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'assistant de conservation à temps complet
- 1 poste d'assistant de conservation principal de 2ème classe à temps complet

**CATÉGORIE C**

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet
- 4 postes d'agent de maîtrise principal à temps complet
- 2 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique à temps complet
- 2 postes d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe à temps complet
- 10 postes d'adjoint d'animation à temps complet
- 1 poste de brigadier-chef principal à temps complet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver la modification du tableau des effectifs.

**ADOPTÉE A LA MAJORITE :**

- 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- 06 abstentions : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**Pierre VANNESTE**  
Conseiller Municipal  
Secrétaire de Séance

**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille

